

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-943/PCG chargeant le directeur de cabinet du Président du Conseil de Gouvernement de l'intérim du service de l'Information

n° 75-943/PCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
16 novembre 1975

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1975

Date du numéro
10 juin 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'intérim du Service de l'Information sera assuré pendant la durée d'absence de M. Robert Basset, titulaire d'un congé administratif proportionnel par : — M. Marcel Godefroy, directeur de cabinet du Président du Conseil de Gouvernement, du 22 mai 1975 au 30 juin 1975 et du 1er septembre 1975 au 20 septembre 1975; — M. François Chappelet, conseiller technique du Président du Conseil de Gouvernement, du 1er juillet 1975 au 31 août 1975. Art. 2. — Pendant la période de congé de M. Robert Basset, M. Pierre Briand, journaliste contractuel en service à l'Information sera responsable de la publication du journal « Le Réveil de Djibouti ».